

Dans le même esprit que le cours précédant, vous trouverez ci-dessous les définitions de quelques notions appartenant au champ de la didactique. Après les avoir bien compris, vous serez capable de les reconnaître et de les distinguer.

**Finalité** : « une finalité est affirmation de principe à travers laquelle une société (ou un groupe social) identifie et véhicule ses valeurs. Elle fournit des lignes directrices à un système éducatif et des manières de dire au discours sur l'éducation. » (D. Hameline.)

Par exemple, une société peut proposer comme finalité à l'école : le goût du progrès, la tolérance, le sens de l'universel humain. Une autre société peut formuler d'autres finalités : admiration inconditionnelle du passé et des traditions nationales.

**But** : « un but est un énoncé définissant de manière plus ou moins générale « les intentions poursuivies par une institution, un groupe ou un individu à travers une action déterminée de formation » », par exemple un programme pour une année de cours, voire une heure de cours ou une partie d'une heure de cours.

Quelques **remarques** s'imposent pour différencier ces deux notions. **1)** les finalités sont de l'ordre du désir. Les buts comportent des éléments d'analyse des besoins et des tâches. **2)** les buts sont circonscrits à un temps et à une population définis, alors que les finalités s'imposent à tous. **3)** on peut être d'accord sur les buts en divergeant sur les finalités (ils [les buts] sont plus opératoires et n'impliquent pas de valeurs).

Exemples de buts : le ministère d'éducation nationale impose aux professeurs de Français en 6<sup>ème</sup> de pratiquer tel type de cours. Le groupe social que constitue le collège invite les éducateurs à engager telle activité préscolaire...

En analysant les remarques précédentes, on peut faire les constatations suivantes :

1) (analyse de besoins et de tâches) : le professeur ne propose pas une leçon ou un exercice à ses élèves parce que cela lui ferait plaisir. Celui-là n'agit pas suivant son bon vouloir. Si le professeur propose une leçon ou un exercice,

c'est parce qu'il a repéré qu'ils en avaient besoin (pour la compréhension d'une leçon suivante) ou que c'était requis pour une tâche qui les attendait (évaluations, examens...)

- 2) Parce que ce sont des valeurs, les finalités s'adressent à tous, partout, toujours dans une civilisation donnée.

**Description de cours** : « une description de cours est la présentation sommaire du contenu d'un cours (une heure de cours ou le programme d'une année). Elle se présente le plus souvent de façon très abstraite : c'est l'énoncé sans commentaire des savoirs ou savoir-faire qui seront (ou ont été) abordés. » (Robert F. Mager)

La description de cours nous dit « de quoi » on a parlé ou va parler, mais elle ne nous dit pas « ce que » l'élève (ou le professeur) a fait, va faire. Par exemple, le but d'un professeur étant de faire étudier en groupe par ses élèves des articles de journaux d'opinions différentes relatant le même événement, il écrira, sur le cahier de texte officiel, en termes de description de cours : « la presse d'opinion » ou « le traitement d'événement ». On notera qu'il aurait formulé la même description de cours si, au lieu de travaux pratiques, il s'était contenté d'exposé.

**Objectif général** : « un objectif général est un énoncé d'intention pédagogique, décrivant en termes de capacité de l'élève l'un des résultats escomptés d'une séquence d'apprentissage. » (D. Hameline)

On notera que l'objectif est **centré sur l'élève** et non sur le professeur (but) ou le programme (description de cours). Un objectif dit ce que l'élève saura ou saura faire grâce à ce qu'il apprend. Un objectif indique le résultat qu'on va atteindre, il est dit terminal (à la fin de l'année, du mois, du quart d'heure l'élève pourra, saura...)

Dans le cours précédant, vous avez eu l'occasion de voir ce que c'était qu'un objectif spécifique ou opérationnel. En voici une autre définition : « un objectif spécifique ou opérationnel est issu de la démultiplication d'un objectif général en autant d'énoncés que c'est nécessaire pour que quatre exigences

opérationnelles soient satisfaites : l'activité de l'apprenant est décrite de façon univoque (1) ; en termes de comportements observables (2) ; en précisant ses conditions d'apparition (3) et le niveau d'exigence, les critères qui évaluent le résultat (4). » (Hameline)

Un objectif opérationnel détaille donc de façon concrète l'objectif général : il ne doit pas être équivoque. Pour savoir si l'objectif sera atteint, il faut qu'il soit traduit en comportements observables. Mon objectif spécifique ne sera donc pas : **l'élève aura compris** mais : **l'élève pourra effectuer cet exercice d'application.**

### **Applications :**

**A partir des énoncés suivants, dites s'il s'agit d'une finalité, d'un but, d'une description de cours, d'un objectif général ou d'un objectif opérationnel et dites pourquoi.**

A. « Dans cette perspective, à l'intérieur des valeurs assignées à l'Education et en vue de contribuer à l'épanouissement de la personnalité, l'éducation plastique au lycée se donne pour objectif : - d'investir le terrain favorable qu'elle offre, par nature, au développement de la créativité, afin de privilégier, dans une optique interdisciplinaire, l'exercice de la pensée divergente requise par un monde en rapide mutation. »

B. « L'objectif de l'enseignement du français en 2<sup>ème</sup>, c'est de « consolider, accroître et affiner les techniques d'expression et de communication » ».

C. « Objectifs :

a. Etude fonctionnelle et structurelle de mécanisme, ouvrages et partie opérative de systèmes automatisés :

i. Etude externe :

- Définition de la fonction globale, vérification, critique des performances et des caractéristiques, comparaison avec le cahier de charge.

ii. Etude interne :

- Analyse technique avec mise en évidence des principes scientifiques mis en jeu. »

D. « Objectifs de l'option « gestion » :

Gestion et informatique :

Au terme de la classe de seconde, l'élève doit être capable

- D'analyser un problème en vue de son traitement,
- De présenter schématiquement les résultats de cette analyse,
- De programmer une application. »

E. « Exemples d'Objectifs en mathématiques :

Les performances qu'on peut demander à un élève de C.M. 2 pour mettre en évidence sa capacité à maîtriser la notion d'échelle :

- Individuellement, chaque élève sera capable de dessiner sur un plan incomplet de la classe, l'emplacement de l'estrade et de l'armoire en respectant l'échelle (10 minutes ; marge d'erreur +/- 5. L'échelle et les dimensions des objets sont indiquées en centimètres). »